



Réunion extraordinaire du conseil municipal
Le lundi 24 octobre 2011, 20 h
Salle Lavoie-St-Laurent

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal – Réunion régulière du 3 octobre 2011
3. Comptes à payer au 30 septembre 2011
4. Adoption définitive – Règlement 2011-202 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « maison mobile et maison unimodulaire » dans la zone 275-Ha
5. Adoption définitive - Règlement 2011-203 concernant une zone de non construction dans les zones considérées comme inondables
6. Premier projet – Règlement 2011-206 modifiant le règlement de zonage 2009-155 par l'ajout d'usages dans les zones 031-Ha et 029-A
7. Projet de règlement 2011-208 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage et le règlement 2009-156 sur le lotissement concernant les zones de fortes pentes
8. Jean-Guy Nadeau - Dérogation mineure au 22 boulevard Perron – Lot 3 547 065
9. Brasserie Le Naufrageur :
 - Recommandation – Rapport du CCU du 23 août 2011
 - Demande dérogation mineure – 586, boul. Perron, lot 3 547 527
10. Ordinateurs – Financement (à même le budget de fonctionnement)
11. Période de questions
12. La levée de l'assemblée